

# Processus budgétaire annuel à ACC

## Enjeu

Chaque année, le ministère des Finances lance un appel de propositions d'investissement qui pourrait être inclus dans le budget fédéral annuel.

## Contexte

Dans le cadre de la préparation du processus budgétaire annuel, les fonctionnaires passent plusieurs mois à examiner les plans stratégiques et opérationnels d'ACC et à discuter des priorités urgentes avec la haute direction afin d'élaborer une liste de propositions budgétaires potentielles qui aideraient à atteindre les principaux objectifs ministériels. La liste est ensuite transmise au Cabinet du ministre des Anciens Combattants pour un examen et une discussion continué.

Habituellement, le ministère des Finances lance le processus officiel de présentation du budget à l'automne et les ministères disposent d'une fenêtre limitée de quatre à six semaines pour préparer les présentations officielles dans les modèles requis. En raison de la complexité des documents, des consultations avec les partenaires et d'autres ministères et du temps nécessaire pour s'assurer que les données complètes sur les coûts sont incluses, la rédaction de la proposition commence pendant les mois d'été avec un examen et une discussion continué des éléments clés avec le Cabinet du ministre des Anciens Combattants.

La contribution du Cabinet du ministre des Anciens Combattants à un stade précoce est essentielle pour s'assurer que les propositions soumises soient conformes aux priorités et aux réalités économiques actuelles du gouvernement du Canada. Souvent, le nombre d'initiatives et le coût global de chaque proposition sont précisés tout au long du processus de rédaction pour s'assurer que les propositions finales d'ACC ont les meilleures chances d'être approuvées par le ministère des Finances.

\*rédaction\*

## Prochaines étapes

Une séance d'information détaillée peut être organisée afin de fournir tous les détails concernant les propositions d'ACC.